

**RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR
L'ÉTUDE DES BESOINS EN FORMATION DANS LES
UNIVERSITÉS FRANCOPHONES**

TERMES DE RÉFÉRENCE

TABLE DES MATIÈRES

I. CONTEXTE GÉNÉRAL.....	2
II. OBJECTIFS DE LA MISSION	2
III. MÉTHODOLOGIE	3
IV. LANGUE DE TRAVAIL	3
V. LIVRABLES	3
VI. DURÉE DE LA MISSION	3
VII. PROFIL DU CANDIDAT	3

I. CONTEXTE GÉNÉRAL

Les ministres de l'enseignement supérieur de la francophonie se sont réunis le 5 juin 2015 à Paris à l'initiative commune de la France, de l'OIF (Organisation internationale de la francophonie) et de l'AUF (Agence universitaire de la francophonie) pour examiner l'état et les perspectives du développement numérique de l'espace universitaire francophone. À l'issue de leurs travaux, il a été demandé à l'AUF de mettre en place les missions suivantes :

1. formation des formateurs ;
2. certification des compétences ;
3. renforcement et mobilisation de l'expertise francophone notamment dans le domaine des TIC/E (technologies de l'information et de la communication pour l'éducation) ;
4. construction, dans les meilleurs délais, d'un portail commun de ressources pédagogiques universitaires francophones en accès libre.

Pour le point 1, les groupes-cibles des formations de formateurs ont été identifiés :

1. Décideurs : ceux qui décident la mise en œuvre d'un projet dans le domaine du numérique éducatif. Ils peuvent être recteur ou président d'université, vice-recteur, directeur d'institution, etc. (les formations à prévoir devront être de courte durée pour ce public, combinée avec de la sensibilisation) ;
2. Enseignants-chercheurs ;
3. Personnels non enseignants chargés de la mise en œuvre du numérique dans les universités ;
4. Personnels administratifs, ingénieur de recherche et ingénieurs d'étude.

II. OBJECTIFS DE LA MISSION

Le but principal de la mission est de produire une étude devant contribuer à l'élaboration d'une stratégie francophone pour la formation des formateurs dans le domaine du numérique éducatif pour la francophonie universitaire, notamment dans les pays en développement et pour les universités en développement. Il s'agira de manière plus spécifique :

- (i) **d'évaluer les besoins de formation et les attentes des groupes cibles** concernés par la formation des formateurs, de déterminer ensuite ce qui est nécessaire pour répondre à ces besoins et attentes notamment en termes de services, de contenus et de renforcement des capacités ;
- (ii) **de dresser un état des lieux** permettant de comprendre la situation actuelle en termes de formation des formateurs et de perspectives proposées par différents acteurs ; pour cela il sera utile de recueillir toutes les informations et données statistiques afin de procéder à une description précise de cadres de formation (organisation, gouvernance et fonctionnement), des services et contenus proposés, des infrastructures les plus convenables ou pas, et des offres validées de renforcement des capacités existantes ;
- (iii) **de traduire les principaux besoins en compétences**. Une fois les besoins validés, il est nécessaire de formuler les compétences à acquérir dans le cadre d'une formation pour y répondre sur le terrain ; on s'appuiera notamment sur le référentiel TIC/E de l'AUF <http://ific-auf.org/transfert/explorer-le-referentiel> ;
- (iv) **de s'appuyer sur les compétences identifiées pour proposer des formations** sans toutefois les construire dans les détails opérationnels. L'on s'appuiera aussi sur l'analyse des informations et données recueillies dans l'état des lieux pour voir si la situation actuelle et les perspectives correspondantes permettent ou non de répondre aux besoins et attentes identifiés ; la description des formations proposées devrait cependant comporter des éléments pour en établir les coûts prévisionnels dans un contexte donné. Elle inclura également un schéma de gouvernance de chacun des types de formation, des propositions de mécanismes de suivi et d'évaluation et les principaux points auxquels il faudra veiller

pour que les objectifs pédagogiques de chaque formation puissent être atteints.

L'expert intégrera dans son rapport :

- les adaptations au dispositif technologique du portail des ressources francophones
- et le plan d'action qu'il propose pour exécuter les formations prévues à l'intention des institutions membres de l'AUF désirant participer à IDNEUF¹.

(v) **d'élaborer une synthèse.** Il s'agit de présenter de manière synthétique les besoins identifiés, les compétences et les formations relatives.

III. MÉTHODOLOGIE

Le consultant proposera une méthodologie lui permettant d'atteindre les objectifs spécifiés au point II ci-dessus. Elle sera claire et inclusive et précisera le plan opérationnel à suivre pendant la durée de la mission. Elle inclura nécessairement des échanges fréquents avec l'équipe de pilotage basée à l'agence : le consultant travaillera en étroite collaboration avec les équipes de l'Institut de la Francophonie pour l'Ingénierie de la connaissance et la formation à distance (IFIC) et l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF).

IV. LANGUE DE TRAVAIL

La langue de travail de la présente mission est le français.

V. LIVRABLES

Il est attendu du consultant la production d'un rapport rédigé en français comportant les rubriques suivantes :

1. le diagnostic portant sur l'état des lieux et sur l'évaluation des besoins et attentes des groupes-cibles;
2. les compétences, les formations proposées et les recommandations pour la mise en œuvre: éléments de gouvernance, indicateurs de suivi et d'évaluation, modalités de mise en œuvre (à distance, en présentiel, hybride, spocs), bases pour l'élaboration d'un budget indicatif, éléments d'un plan d'opérationnalisation des formations, etc.
3. une synthèse.

VI. DURÉE DE LA MISSION

L'effort nécessaire est estimé à l'équivalent de 15 jours-hommes, à réaliser sur une période de 2 mois (15 février - avril 2016).

VII. PROFIL DU CANDIDAT

Pour mener à bien cette mission le consultant devra avoir une expérience prouvée dans le domaine des TIC, et particulièrement en matière d'élaboration de formation en numérique éducatif.

Une connaissance du secteur des TICE et de la formation dans les pays francophones est considérée comme un plus. L'expert devra être titulaire au minimum d'un diplôme de

¹

master ou équivalent en TICE (ou systèmes d'information ou domaine proche...) et avoir une expérience confirmée d'au moins 10 ans dans le domaine de la formation et des TICE.